

MESSAGE DE SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL—ÉCONOMIE INTERNE.

Le PREMIER MINISTRE (M. Laurier) remet un message de Son Excellence le gouverneur général.

M. l'ORATEUR lit le message comme suit :

ABERDEEN,

Le gouverneur général transmet à la Chambre des Communes une minute du Conseil approuvée nommant l'honorable sir Richard Cartwright, ministre du Commerce, l'honorable Louis Henry Davies, ministre de la Marine et des Pêcheries, l'honorable William Stevens Fielding, ministre des Finances, et l'honorable Joseph Israël, ministre des Travaux publics, pour agir avec l'Orateur de la Chambre des Communes, comme commissaires pour les fins et en vertu des dispositions du chap. 13 des Statuts Révisés du Canada, intitulé: "Acte concernant la Chambre des Communes."

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, le 24 août 1896.

CAPITAINE MCGREGOR, DU *BAYFIELD*.

M. CAMERON :

1. Le gouvernement sait-il que le capitaine McGregor, du navire servant aux explorations, le *Bayfield*, s'est mêlé activement de politique en qualité de cabaleur et de partisan dans les intérêts des candidats conservateurs dans la division ouest de Huron, pendant les quinze dernières années? 2. Le gouvernement sait-il que lors de la dernière élection générale, le dit capitaine McGregor a quitté son navire sur le lac Érié et qu'il s'est rendu à Goderich, dans Huron-ouest, pour voter pour le candidat conservateur? 3. Le dit McGregor s'est-il absenté de son devoir à la connaissance, du consentement ou avec l'autorisation du gouvernement à l'époque ci-dessus mentionnée? 4. A-t-il, à l'époque, demandé un permis d'absence au département ou à aucun de ses officiers? 5. Si une telle demande a été faite et si un permis lui a été accordé, qui a donné ce permis et pour quelle raison?

Le MINISTRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES (M. Davies) : 1. Le ministère de la Marine et des Pêcheries n'a pas été notifié officiellement que le capitaine McGregor se soit mêlé activement de politique, etc., depuis ces quinze dernières années, mais dernièrement, on a reçu des plaintes l'accusant d'avoir été un partisan politique actif et blessant, et une enquête aura lieu sur cette affaire. 2. Le ministère sait que le capitaine McGregor s'est absenté de son navire, dans le but probable d'aller voter. 3. Oui, c'est ce que me rapportent les employés du ministère. 4 et 5. Il n'existe aucune trace d'une demande de congé, mais le fonctionnaire en charge des explorations était autorisé à accorder des congés aux officiers et aux hommes de l'équipage du *Bayfield*, s'ils désiraient aller voter.

CAPITAINE DUNN DU *PETREL*.

M. CAMERON :

1. Le gouvernement ou quelqu'un des départements savent-ils que le capitaine Dunn, du croiseur du gouvernement le *Petrel*, en service sur le lac Érié, s'est servi de ce navire quelques jours avant le 23 juin dernier pour transporter des électeurs pris sur divers points du littoral est du lac Huron à Owen-Sound pour y voter pour le candidat conservateur lors de la dernière élection générale? 2. S'est-il servi du dit navire pour le dit objet à la connaissance, du consentement ou par ordre du département? Ou le dit capitaine Dunn était-il autorisé à se servir ainsi du navire? 3. Le dit capitaine Dunn avait-il un permis d'absence du département pour se rendre du lac Érié à Owen-Sound pour voter à la dite élection ou pour quelque autre motif à cette époque? 4. Est-ce le même capitaine Dunn qui a été nommé par le gouvernement actuel

en même temps qu'un nommé McNeil pour faire une enquête sur les plaintes formulées par les sauvages Wikwemikong?

Le MINISTRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES (M. Davies) : 1. Le ministre sait que le capitaine Dunn a conduit le croiseur *Petrel* dans le lac Huron le 20 juin 1896, et qu'il était à Owen-Sound, le 23 de ce mois, mais il ignore s'il a pris des passagers à son bord et s'il les a conduits à Owen-Sound pour voter ou autre chose. 2. Il n'y a rien au ministère se rapportant à cette connaissance, ce consentement ou cette autorisation. 3. Le capitaine Dunn avait instruction de se rendre dans le lac Huron dans un but de surveillance. Il n'était pas assigné à un endroit particulier, car tout le lac se trouve dans les limites de sa juridiction, comme garde-pêche. Il n'existe rien au ministère concernant des instructions qui lui auraient été données au sujet de la votation ou des élections. 4. Le bureau des affaires des sauvages a demandé au ministère de la Marine de permettre au capitaine Dunn de se rendre à l'île Manitouline en compagnie de M. McNeil de ce même bureau, pour tenir une enquête sur certaines plaintes des sauvages de Wikwemikong, qui se prétendaient injustement poursuivis à propos de pêche. Le capitaine Dunn étant un officier des pêcheries, aucune nomination n'était nécessaire.

LE CENS ÉLECTORAL.

M. CAMERON :

Le gouvernement se propose-t-il, au cours de la présente session du parlement, de présenter un bill à l'effet d'abroger l'Acte du cens électoral, ou de prendre quelque autre mesure au sujet du dit acte?

Le PREMIER MINISTRE (M. Laurier) : Le gouvernement n'a pas l'intention de proposer de législation durant la présente session, son intention étant de faire une session aussi courte que possible. Si, cependant, la session se prolongeait au delà des limites prévues, le gouvernement jugera peut-être à propos de présenter un bill pour abroger la loi du cens électoral.

SERVICE DE STEAMERS RAPIDES SUR L'ATLANTIQUE.

M. LANGELIER :

1. Quel est le chiffre de la soumission la plus basse reçue pour un service de steamers rapides entre le Canada et l'Angleterre? 2. De qui cette soumission a-t-elle été reçue? 3. Le gouvernement se propose-t-il de donner un contrat à ceux qui ont envoyé cette soumission, et quand?

Le MINISTRE DU COMMERCE (sir Richard Cartwright) : Il a été reçu deux soumissions, une de MM. Allan, et l'autre de M. James Huldart. Aucune n'est conforme aux devis et le gouvernement se propose d'étudier de nouveau la question avant de ne rien faire de définitif.

PONT PROJÉTÉ À QUÉBEC.

M. LANGELIER :

Le gouvernement a-t-il l'intention de construire un pont en face de Québec ou dans le voisinage pour raccorder le chemin de fer Intercolonial avec le chemin de fer du Pacifique, ou d'aider à sa construction par une subvention ou autrement?